

Les sols, ces méconnus



Un sol fertile est une ressource précieuse et rare dans les Alpes.
© Frank Schultze
ZEITENSPIEGEL

On ne peut pas les respirer ni les boire, et pourtant ils sont le fondement de notre vie : les sols nous nourrissent, nous abritent, nous protègent. Pourquoi leur importance est-elle encore si peu reconnue de nos jours ?

Links4Soils est l'un des rares projets qui œuvrent pour la mise en place d'une gestion transalpine et intersectorielle en matière de protection des sols. Des partenaires issus de tous les pays de l'Arc alpin fondent un réseau transnational, échangent leurs connaissances, mettent à profit les synergies et veulent élargir le champ de la protection des sols dans les Alpes. CIPRA Autriche et le Secrétariat permanent de la Convention alpine participent à ce projet Espace Alpin en tant qu'observateurs.

Un réseau transalpin pour la protection des sols faciliterait la mise en œuvre du protocole « Protection des sols » de la Convention alpine. Selon Links4Soils, ce protocole est insuffisamment appliqué à l'heure actuelle : les données sont lacunaires, les connaissances en matière de protection durable des services écosystémiques sont insuffisantes, et on manque de méthodes de gestion praticables. Cette situation préoccupe également le Groupe d'action 6 de la SUERA (stratégie macro-régionale pour la région alpine) dirigé par le Secrétariat permanent de la Convention alpine, qui se penche dans le cadre de son axe prioritaire « Développement territorial et conservation des sols » sur les difficultés en matière de protection des sols à l'échelle transalpine.

Le défi de la législation européenne

Le protocole Protection des sols est un traité international unique en la matière en Europe. Au niveau européen, il n'existe aucun cadre juridique spécifique et contraignant pour protéger les sols des dangers qui les menacent tels que le changement climatique, les changements d'affectation, l'artificialisation, la contamination ou l'érosion. En 2006, la Commission européenne a présenté ses premières propositions pour une directive-cadre européenne sur les sols. Elle a retiré toutes ces propositions en 2014. Plus de 300 représentants de la société civile, des milieux scientifiques et de l'agriculture ont alors réagi en lançant l'initiative citoyenne européenne People4Soil. La pétition a duré un an et s'est achevée le 12 septembre 2017. Le million de voix nécessaire pour relancer la discussion autour de la directive-cadre sur les sols n'a pas été réuni. Quatre semaines plus tard, la Commission classait déjà l'initiative.

Damiano Di Simone, représentant de l'initiative citoyenne et directeur de Legambiente Lombardia, critique le statut subalterne de la protection des sols dans l'UE : « Le problème est que la Commission européenne ne définit pas les sols comme un bien commun. » L'air et l'eau traversent les frontières et sont donc considérés comme en enjeu commun à tous les États membres. Les sols, au contraire, ne bougent pas et sont considérés comme relevant de la responsabilité de chaque État. « Les nombreux services que les sols nous rendent, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en nourriture ou de la préservation de la biodiversité, ne sont pas pris en compte », affirme Damiano Di Simone.

Sources et informations :

www.alpine-space.eu/projects/links4soils/en/home (en) , www.alpine-space.eu/projects/links4soils/downloads/2016_0721-links4soils.2page.projectssummary.pdf (en) , www.alpconv.org/fr/convention/protocols/Documents/sols_fr.pdf , www.alpine-region.eu/action-group-6 (en) , www.alpconv.org/fr/activities/EUSALP-AG6/default.html , www.people4soil.eu , <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/obsolete/details/2016/000002/fr> , www.boden-des-jahres.de (de)

Point de vue : Les municipalités comme moteur du développement durable



Jean Horgues-Debat, Président de CIPRA France. © Caroline Begle

Le développement durable ne peut pas être imposé par la loi. Il faut des gens sur place qui le mettent en œuvre. Les communes ont là un rôle majeur , comme l'indique Jean Horgues-Debat, nouveau président de CIPRA France.

Nous fêtons cette année le vingtième anniversaire de la création de « Ville des Alpes de l'année » et d'« Alliance dans les Alpes ». Ces deux associations regroupent les collectivités locales qui s'engagent à mettre en œuvre et à faire progresser la Convention alpine pour le développement durable des Alpes.

La protection des Alpes nécessite des décisions et des mesures à l'échelle des États, au plus haut niveau. Mais le développement durable ne se décrète pas.

Le combat pour un développement durable commence et se termine par des actions au niveau du terrain. Les collectivités locales sont au cœur de ces enjeux sans toujours

être conscientes de leurs responsabilités.

En effet, toute action s'inscrit dans un territoire et c'est au niveau local que la transversalité des politiques se manifeste, croisant économie, social et environnement. Les collectivités locales constituent le premier niveau d'observation et aussi d'action.

Pour ce faire, les collectivités ne doivent pas agir seules mais organiser une gouvernance dynamique avec les habitants, les entreprises et les acteurs de la société civile.

Ainsi, des communes des Alpes comme dans les Écrins ou l'Oisans ont expérimenté depuis plus de vingt ans des maisons de services au public, accueillant la population en proximité en étant partenaires de plus de trente services situés dans les grandes villes, diminuant ainsi les déplacements et la fracture sociale grâce à la mutualisation des moyens.

Ces initiatives locales, souvent innovantes, portées par des acteurs locaux et soutenues par les municipalités sont souvent fragiles. C'est par un travail de réseau qu'elles peuvent se reproduire, se soutenir mutuellement et se faire connaître afin d'obtenir une évolution des politiques publiques en faveur d'un développement plus durable. C'est à quoi les réseaux « Ville des Alpes » et « Alliance dans les Alpes » servent en priorité. D'où l'importance de les développer.

Les exigences de la société façonnent le paysage



Table ronde de la Conférence annuelle de la CIPRA 2017 : les enjeux de l'aménagement du territoire dans les Alpes. © CIPRA

L'aménagement du territoire est dominé par des impératifs contradictoires et des attentes démesurées. Son rôle doit aujourd'hui être repensé : il doit renoncer à son exigence de planification intégrale pour se tourner vers la médiation et la sensibilisation. Tel est l'un des principaux constats de la Conférence annuelle de la CIPRA qui s'est tenue les 29 et 30 septembre 2017 à Innsbruck/A.

« L'aménagement du territoire doit renoncer à vouloir gérer l'espace de façon optimale », a postulé Friedrich Schindegger lors de son intervention dans le cadre de la Conférence annuelle de la CIPRA : « Sphères alpines – limites naturelles, champ infini de possibles pour l'aménagement du territoire » les 29 et 30 septembre 2017 à Innsbruck/A. L'aménagement du territoire n'est pas en mesure de répondre à cette exigence. Aujourd'hui, les intérêts particuliers donnent le ton : les agriculteurs, les entreprises, les investisseurs, les collectivités publiques. L'aménageur autrichien en est convaincu : « Le paysage est l'empreinte des valeurs et des représentations des sociétés qui y vivent. » L'aménagement du territoire doit se réorienter et assumer

ses responsabilités au service de l'intérêt général en véhiculant des principes susceptibles d'être acceptés par une majorité.

CIPRA Autriche et CIPRA International ont proposé avec les intervenants de la conférence un riche programme aux quelques 200 participants issus des milieux économiques et politiques et de la société civile. Gianluca Cepollaro a lui aussi remis en question l'acception habituelle de l'aménagement du territoire : l'image de l'homme qui domine la nature est dépassée. L'homme est considéré aujourd'hui comme faisant partie intégrante de la nature. La conscience de l'importance des habitats gagne du terrain dans les Alpes, en particulier chez les jeunes. Cette notion doit être intégrée dans l'aménagement du territoire, a souligné le directeur de l'École pour la gouvernance des paysages et des territoires (step) de Trente/I.

« Nous devons nous réapproprier l'espace »

Les discussions de la table ronde ont été alimentées par le regard porté sur « l'état des lieux de la politique d'aménagement du territoire dans les Alpes ». Markus Reiterer, Secrétaire général de la Convention alpine, a critiqué le cloisonnement des thématiques : « La politique du tourisme ou celle des transports ont elles aussi une dimension territoriale ». Gerlind Weber a appelé l'aménagement du territoire à s'ouvrir à la discussion et à ne pas sombrer dans le nombrilisme, tandis que Janez Fajfa, Maire de Bled/SI, mettait en exergue les abus liés aux dérives de l'aménagement du territoire au niveau communal. Les ateliers de l'après-midi ont permis aux participants d'échanger sur les thématiques de la densification en plaine, des centres touristiques alpins et des espaces ruraux entre déprise démographique et pression d'aménagement. Pour Peter Hasslacher, Président de CIPRA Autriche, « la politique spatiale des territoires alpins est soumise à la pression de la croissance effrénée de quelques centres touristiques. »

Katharina Conradin, Présidente de CIPRA International, l'a constaté à la fin de la Conférence : « Nous disposons de toute une palette d'instruments susceptibles d'être utilisés dans la politique territoriale. » Elle souligne toutefois que ces instruments sont souvent neutralisés par les intérêts particuliers. Son appel aux participants issus de tous les pays de l'Arc alpin : « Nous devons nous réapproprier l'espace. »

La CIPRA propose des informations complémentaires dans sa revue thématique [Alpenscène n°101](#) intitulée « L'espace n'est pas infini », dans son [dossier en ligne](#) sur l'aménagement du territoire dans les Alpes et dans [alpMonitor](#) avec la présentation interactive « Bourg-les-Alpes : une commune en chemin vers une meilleure qualité de vie ». La prochaine Conférence annuelle de la CIPRA aura lieu les 25 et 26 mai 2018 à Bled/SI.

I-LivAlps : clôture du projet et perspectives d'avenir



Deux participants de l'atelier de Stroppo San Martino discutent de l'innovation sociale. © Christian Baumgartner

Le quatrième et dernier séminaire du projet I-LivAlps a eu lieu en septembre dans le Val Maira/I sur le thème de l'innovation sociale. Le projet se termine avec une récolte abondante.

Les participants – certains avaient déjà participé aux séminaires précédents, d'autres étaient là pour la première fois – étaient unanimes : les séminaires I-LivAlps sont un modèle de coopération intergénérationnelle, mais aussi de coopération entre néophytes et experts et entre membres de la CIPRA et public extérieur.

Avec le projet « I-LivAlps », la CIPRA souhaite renforcer l'intérêt, en particulier des jeunes, pour les Alpes, les connaissances, la capacité d'action et le sentiment d'appartenance à ce territoire. Les résultats des quatre événements organisés dans le cadre du projet alimentent d'autres projets de la CIPRA, comme par exemple le projet de sensibilisation alpMonitor et donnent aux jeunes des idées nouvelles pour leur vie future. Les autres thématiques abordées sont l'aménagement du territoire, le tourisme,

le logement et le travail.

Le quatrième et dernier séminaire organisé à Stroppo San Martino, un village enclavé du Val Maira, était dédié à la thématique de l'innovation sociale. La démarche a été différente de celle des rencontres précédentes : cette fois-ci, les participants ont travaillé sur un cas concret dans le village. Ils ont reçu la visite et le soutien du maire et des habitants de la commune. Toni Büchel, participant de la première heure aux séminaires I-LivAlps et co-modérateur à Stroppo San Martino, a tiré le bilan de la rencontre : « La démarche d'innovation sociale commence tout juste à prendre de l'ampleur, mais recèle un énorme potentiel. Pour la faire avancer, nous avons besoin de personnes motivées, mais aussi d'une réflexion de fond sur les possibilités de nous organiser autrement en tant que société et en tant qu'individus. »

Les quatre séminaires du projet I-LivAlps ont tous été très différents : c'était voulu dès le départ et c'est ce qui a fait leur succès. Ils ont profité de la composition changeante des groupes, de la présence des modérateurs et des méthodes utilisées. « Dans le projet I-LivAlps, le processus en soi joue un rôle essentiel », souligne Michaela Hogenboom, chef de projets Jeunesse de CIPRA International. Chaque séminaire a confronté les participants à un enjeu différent de l'Arc alpin, dans une approche intergénérationnelle et avec des méthodes variées. « Les participants se sont appropriés ces questions avec enthousiasme et ont élaboré des solutions, des idées et des visions pour l'avenir. » Les rencontres ont débouché sur des petites et des grandes idées de projets ; la motivation et l'inspiration ont été le ténor de ces journées. Michaela Hogenboom espère que ces coopérations pourront se poursuivre à l'avenir.

Le projet I-LivAlps est cofinancé par Erasmus+, la Fondation CARIPOLO et la Natum Foundation, alpMonitor par la Fondation Bristol.

Informations:

www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/en-cours/i-livalps , www.cipra.org/fr/nouveautes/repenser-le-vivre-ensemble-dans-la-societe , www.cipra.org/fr/nouveautes/entre-exode-et-pression-d2019amenagement , www.cipra.org/fr/nouveautes/une-vision-d2019avenir-pour-le-tourisme-d2019hiver

Appel à candidature : un nouveau prix récompense des projets d'intégration innovants



Le premier « Alpine Pluralism Award » récompense des projets d'intégration créatifs et innovants. © lassedesignen / Fotolia

L'« Alpine Pluralism Award 2018 » récompense les initiatives et les projets qui soutiennent l'intégration et la diversité sociale dans les Alpes. Les initiatives et les projets peuvent être présentés qu'au 18 décembre.

Les territoires de l'espace alpin sont caractérisés par une population vieillissante et par de nouveaux modèles de migration. Une approche ouverte et créative de la diversité et du pluralisme peut permettre d'engendrer de nouvelles opportunités pour l'innovation sociale et le développement économique dans les Alpes. Des initiatives et des bonnes idées existent déjà dans l'Arc alpin dans le domaine de l'intégration. L'« Alpine Pluralism Award 2018 » vise à récompenser ces activités, à augmenter leur visibilité, à sensibiliser le public et à inspirer d'autres acteurs à prendre des mesures similaires.

Les projets et les initiatives peuvent être présentés dans quatre catégories : initiatives pour la gestion des impacts sociaux induits par l'arrivée de nouvelles populations, initiatives favorisant l'intégration par le travail des nouveaux habitants sur le marché du travail régional, initiatives visant à renforcer les capacités de nouveaux habitants à investir les terrains agricoles et à

protéger la nature et initiative visant à favoriser l'intégration des nouvelles populations sur le marché du travail par la formation.

L' « Alpine Pluralism Award 2018 » est proposé par CIPRA Lab dans le cadre du projet PlurAlps avec l'Action Group 3 d'EUSALP.

Sources et informations:

www.cipra.org/alpine-pluralism-award (en) , www.alpine-space.eu/pluralps (en)

Mission accomplie : la randonnée whatsalp est arrivée à Nice



Traversée des Alpes : mission accomplie ! Après 1 800 kilomètres de randonnée à pied, le groupe whatsalp est arrivé à Nice. © whatsalp

Cinq pays, 568 heures de marche, 66 000 mètres de dénivelée : le groupe « whatsalp » est arrivé à Nice le 29 septembre 2017 après trois mois de randonnée à travers les Alpes. Les randonneurs portent un regard critique sur l'état des Alpes.

Depuis le 3 juin 2017, un groupe d'experts des Alpes a traversé à pied l'Autriche, la Suisse, la France et l'Italie de Vienne/A à Nice/F. Ils ont documenté l'état des Alpes et échangé avec les personnes rencontrées sur leur chemin. Quelques 200 randonneurs les ont accompagnés sur une ou plusieurs étapes de leur périple, notamment les jeunes du projet « whatsalp youth » de la CIPRA. L'objectif de la randonnée était d'établir une comparaison avec les résultats de la traversée des Alpes « TransALPedes », organisée en 1992. La CIPRA et l'Initiative des Alpes ont accompagné whatsalp en tant que partenaires du projet.

whatsalp a atteint le 29 septembre la côte méditerranéenne française. La première conclusion du groupe : les Alpes sont un territoire particulièrement riche et d'une grande diversité. C'est une région marquée à la fois par une forte croissance démographique et par la présence de nombreux territoires en déprise. L'un de leurs constats : la jeune génération est aujourd'hui bien moins représentée dans les territoires de montagne qu'en 1992. « Nous avons besoin de stratégies adaptées à la situation locale pour redonner aux territoires alpins une nouvelle attractivité en tant qu'espaces de vie et de travail », souligne Harry Spiess, membre de l'équipe whatsalp.

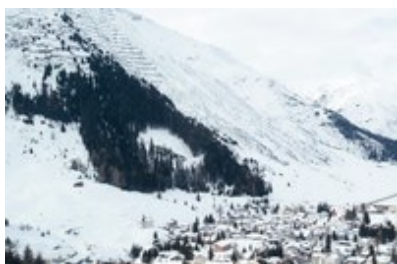
Fonte des glaciers, glissements de terrain, course aux équipements dans les stations : les impacts du changement climatique sont visibles partout dans les Alpes. Pour y faire face, les randonneurs demandent des solutions plus cohérentes. Les stratégies déployées dans le tourisme, l'agriculture et la foresterie ont des répercussions directes sur le paysage alpin. Dominik Siegrist, membre du groupe whatsalp, en est convaincu : « Le tourisme alpin a besoin d'une réforme urgente pour mieux répondre aux objectifs du développement soutenable ! »

Une conclusion détaillée pays par pays sur le projet whatsalp, avec notamment une réflexion sur la problématique de plus en plus cruciale des transports dans les Alpes, est disponible sur <https://whatsalp.org/de/medien>.

Sources et informations :

<https://whatsalp.org> (de, en), www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/en-cours/whatsalp-youth

Protéger les forêts qui protègent les vallées



La forêt de protection au-dessus d'Andermatt est l'une des plus anciennes des Alpes et un exemple réputé de gestion soutenable des forêts © Raphael Schwitler

Le réchauffement climatique est particulièrement sensible dans l'Arc alpin et a un fort impact sur les forêts. Quelles stratégies déployer pour lutter contre ce phénomène ?

La conférence « Schutz.Wald.Klima » (Protection, forêt & climat) organisée la semaine dernière à Innsbruck s'est penchée sur cette question. La hausse des températures et la recrudescence des tempêtes et des périodes de sécheresse affaiblissent les forêts de protection. La conférence a été lancée dans le cadre d'un programme de la SUERA (stratégie macro-régionale pour la région alpine) qui joue un rôle essentiel pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies pour lutter contre cette évolution. « La coopération internationale dans le domaine de la forêt de protection est un exemple positif de coopération et de transfert de connaissances dans les Alpes », souligne Katharina Conradin, Présidente de CIPRA International.

Parallèlement à la coopération technique au niveau international, l'engagement de tous les acteurs concernés – communes, exploitants forestiers et population – est

nécessaire pour renforcer à long terme les forêts de protection. La forte mobilisation dans le cadre des projets des clubs alpins consacrés à la montagne et aux forêts de protection montre que cette thématique est déjà très ancrée dans la population.

La conférence a également traité la question des impacts du tourisme sur les forêts alpines. De nombreuses destinations de sports d'hiver classiques ont diversifié leurs offres ces dernières années pour rester attractives dans les périodes sans neige. Ces activités de plein air supplémentaires augmentent la pression sur ces espaces naturels sensibles.

Sources et informations :

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dangers-naturels/info-specialistes/gestion-des-dangers-naturels/dangers-naturels--mesures/forets-de-protection.html (de) , www.bmlfuw.gv.at/service/presse/forst/2017/170919Waldgipfel.html (de) , www.alpenverein.at/portal/berg-aktiv/freiwilligenarbeit/bergwaldprojekte/index.php (de)

Les communes touristiques prennent l'initiative



Les participants du voyage visitent le village de Vallouise. © CIPRA France

Une nouvelle loi, de nouvelles responsabilités, une nouvelle démarche : les communes touristiques en France et en Italie prennent leur destin en main.

Avec la loi « NOTRe » (Nouvelle organisation territoriale de la République), la France a redéfini en 2015 les collectivités territoriales et leurs compétences. La loi prévoit notamment le renforcement des compétences des communautés de communes : différents domaines doivent être à l'avenir gérés par l'intercommunalité, dont le tourisme depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le « Pays des Écrins » dans le département des Hautes-Alpes est l'une de ces Communauté de communes. CIPRA France et le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » ont visité l'intercommunalité à la mi-septembre dans le cadre d'un voyage d'étude réunissant des élus, des responsables touristiques et des représentants de la société civile pour discuter du changement. Le « Pays des Écrins »

s'est bien engagé dans le travail de restructuration imposé par la loi. L'office de tourisme intercommunal a ouvert ses portes et son site Internet a été mis en ligne. Selon les participants, la démarche ne fait que commencer et il faudra encore du temps avant que le « Pays des Écrins » ne soit perçu comme une destination touristique à part entière, mais la nouvelle coopération est ressentie comme positive. La nouvelle structure permet de partager les coûts, bien sûr, mais aussi les réflexions, les questionnements, les idées et la volonté de se tourner vers un tourisme durable.

Le voyage d'étude s'est également rendu dans la commune italienne de Pragelato, Celle-ci a choisi de s'orienter vers une autre forme de tourisme, comme le souligne Marc-Jérôme Hassid, directeur de CIPRA France : « Pragelato peut s'appuyer sur un tourisme de ski alpin grâce à la présence de Sestrières proche de la commune et développe d'autres activités complémentaires. »

Que ce soit en raison de nouvelles lois, d'un changement de comportement des touristes ou du changement climatique, les communes touristiques dans les Alpes font face à des décisions difficiles : poursuivre des pistes sur-fréquentées, initier une transition en douceur ou faire demi-tour ? La présentation en ligne sur alpmonitor.cipra.org esquisse un processus de prise de décision basé sur une région fictive et révélant les obstacles et les solutions possibles.

Sources et informations :

www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale , www.cc-paysdesecrins.com , www.paysdesecrins.com , <http://alpenallianz.org/fr/actuel/voyage-d-etude-du-brianconnais-a-pragelato-italie-1> , www.cipra.org/fr/cipra/france/actualite/CIPRA_voyage-2017_CR.pdf/inline-download , www.voyageons-autrement.com/le-tourisme-alpin-de-demain-quelles-pistes-reflexions-quel-avenir , www.cipra.org/fr/alpmonitor/champ-d2019action-tourisme

Un grand espace protégé international

Le ministère italien de l'Environnement a donné son feu vert pour l'extension de la réserve de biosphère « Valle del Ticino » jusqu'à la frontière suisse. Avec la création du Parc national du Locarnese, la réserve pourrait être étendue sur le territoire suisse.

Le nouvel espace protégé portera le nom de « Ticino Val Grande Verbano Biosphere ». Pour Tullio Bagnati, directeur du Parc national de Val Grande, cette extension est une formidable opportunité. « Le territoire de notre Parc constitue une partie essentielle du corridor écologique formé par la rivière Tessin : en étant intégrés dans la réserve de biosphère, nous disposons d'instruments supplémentaires pour valoriser un paysage naturel de grande valeur. » Les réserves de biosphère sont des territoires reconnus par le programme MAB (Man And Biosphere) de l'UNESCO. Elles visent à améliorer les



La création de la réserve de biosphère « Ticino Val Grande » pourrait être la pierre angulaire d'un nouvel espace protégé transfrontalier. © Matteo Leoni_flickr

relations entre l'Homme, l'environnement et la préservation de la biodiversité. L'administration de ces territoires met l'accent sur la protection des ressources et sur le développement soutenable, en impliquant les collectivités locales.

La création du Parc national du Locarnese en 2019 en Suisse pourrait permettre de mettre en place une réserve de biosphère transfrontalière et de renforcer la coopération internationale. Le projet de Parc national du Locarnese a été lancé au début des années 2000 pour protéger et valoriser économiquement un vaste territoire. Les populations des communes concernées seront appelées à se prononcer dans les urnes en 2018.

Sources et informations :

www.piemonteparchi.it/cms/index.php?option=com_k2&view=item&id=2083:ticino-la-riserva-della-biosfera-si-allarga-sino-al-confine-con-la-svizzera&Itemid=147 (it)

, www.parconazionale.ch

Oh...



© jungfrau.ch

Un air de kermesse sur les sommets

Les touristes en visite à Grindelwald/CH peuvent admirer d'immenses aigles en liberté ou même faire avec eux un vol plané : la société de remontées mécaniques de la Jungfrau a investi 1,5 million de francs suisses dans une gigantesque tyrolienne en forme d'aigle qui relie la gare d'arrivée et la gare intermédiaire de la télécabine du First. Quatre personnes peuvent s'accrocher sous l'aigle et dévaler dans la vallée avec des vitesses atteignant 83 km/h. Le vol coûte 29 francs suisses pour les adultes, 22 pour les enfants. D'autres idées pour mettre en scène et dynamiser le monde animal vont certainement suivre très vite : descentes en trottinettes tout terrain en forme de loups et de moutons, par exemple, ou des quads en forme d'ours qui grondent à travers les forêts ?

Sources :

www.jungfrau.ch/de-ch/grindelwaldfirst/first-glider (de), www.bernerzeitung.ch/region/oberland/wie-ein-adler-talwaerts-gleiten/story/13158385(de)

Agenda

2ème Rencontre "Montagne Partagée", 07.10.2017, Grenoble/F. [En savoir plus...](#)

5ème Université des Alpes, 18.-19.10.2017, Annecy/F. [En savoir plus...](#)

Colloque de restitution de l'étude "Evaluation des services écosystémiques rendus par les écosystèmes agricoles", 24.10.2017, Paris/F. [En savoir plus...](#)

Formation : Intégrer le changement climatique dans ses actions de sensibilisation et d'éducation, 06.-08.11.2017, Chamonix Mont-Blanc/F. [En savoir plus...](#)

1ère rencontre régionale Auvergne Rhône-Alpes sur la Recherche en Environnement-Montagne, 23.11.2017, Bourget du Lac/F. [En savoir plus...](#)